



20 ANS

Centre de Ressources sur les  
Entreprises et les Droits de l'Homme

MARS 2024

# Les géants de la technologie en Afrique : Perspectives pour les investisseurs

Les investisseurs peuvent ne pas s'attendre à de graves risques juridiques, opérationnels ou de réputation en dehors des États-Unis ou de l'Union européenne puisqu'on suppose qu'il y a eu peu de progrès en matière de litiges et de responsabilité des entreprises dans d'autres juridictions. Cette hypothèse devient cependant de plus en plus obsolète, comme en témoigne le nombre croissant de procès, de perturbations opérationnelles et de dilemmes moraux auxquels les dirigeants sont confrontés à la suite de violations présumées des droits de l'homme commises par des entreprises technologiques opérant en Afrique.

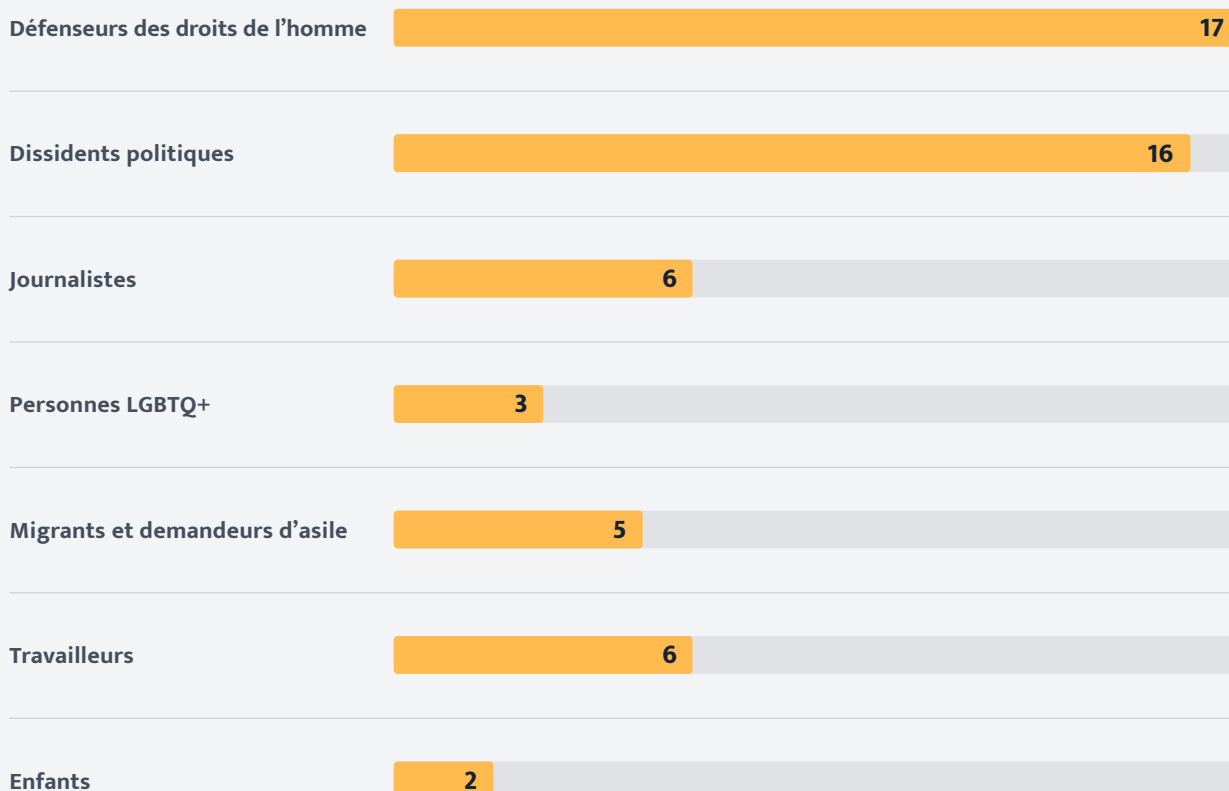
Comme le soulignent les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les investisseurs devraient exercer leur influence pour améliorer le comportement des entreprises et promouvoir les processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les risques les plus importants en matière de droits de l'homme. Le secteur de la technologie ne fait pas exception. Plusieurs affaires importantes, dont celles décrites ci-dessous, pourraient changer la façon dont les « droits » sont discutés dans les sphères de décision des entreprises. Les investisseurs doivent agir pour protéger les personnes et les portefeuilles contre les risques excessifs.

# Principaux risques en matière de droits de l'homme pour le secteur technologique en Afrique

Le Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (le Centre de Ressources) effectue [un suivi des allégations de violation des droits de l'homme liées au secteur technologique](#) dans le monde entier, [1 577 articles, notes d'information et rapports de la société civile](#) liés au secteur technologique en Afrique ayant été ajoutés à notre base de données en ligne jusqu'en mars 2024. Nous avons enregistré de nombreuses allégations d'atteintes aux droits de l'homme, notamment des cas de [travail d'enfants](#) dans l'extraction de minéraux essentiels au secteur technologique, [des coupures d'Internet](#) et [des cas de censure, des violations de la confidentialité des données](#) et des cas de [violence en ligne](#) à l'encontre de créatrices de contenu, entre autres. Grâce à notre [mécanisme de réponse des entreprises](#) (CRM), le Centre de Ressources a contacté à 48 reprises 34 entreprises technologiques<sup>1</sup> au sujet d'allégations de violation des droits de l'homme sur le continent africain. Près de la moitié des demandes de réponse envoyées aux entreprises (19 sur 48) concernaient des abus subis par des défenseurs des droits de l'homme, des dissidents politiques et des journalistes africains.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les défenseurs des droits de l'homme ont été le plus souvent touchés par les 48 demandes de réponse que nous avons adressées aux entreprises concernant des cas spécifiques d'abus présumés. Remarque : certains CRM impliquent plusieurs groupes concernés.



<sup>1</sup> Airtel, Alcatel One Touch (partie de TCL Communication), Cellebrite (partie de Sun Corporation), Congo Telecom, Elaman, Elettronica Mangione (Elman), Ercom, Etisalat, FinFisher, Gamma Group, GE Health (partie de General Electric), GEM Security Services Ltd, Globacom, Grindr, IDEMIA (ex Morpho), Jumia, Meta (ex Facebook), Millicom, MTN, Nexa Technologies (ex Amesys), NSO Group, Orange, Sagemcom, Sinovatio, Telkom Kenya, Trovicor, Uber, Verint, Vivacell, Vodafone, X Corp. (ex Twitter), Zain, ZTE.

# Violations de données et hyper surveillance

Alors que les sociétés africaines [se numérisent de plus en plus](#), les données sont souvent citées comme ayant une importance pour l'économie et le développement. Mais la valeur croissante des données, associée à une augmentation des violations de données, [soulève la question](#) de savoir si les gouvernements et les entreprises déploient suffisamment d'efforts pour protéger la vie privée des personnes et pour les mettre à l'abri des préjudices et des manipulations, en particulier dans les contextes électoraux (voir les études de cas au [Kenya](#) et au [Nigéria](#)). Le fait que de telles mesures n'ont pas été prises a mené à une surveillance et un ciblage inappropriés qui menacent la démocratie et mettent en danger [les défenseurs des droits de l'homme](#), les dissidents et les journalistes.

Au nom de la sécurité publique, de nombreux gouvernements déploient [du matériel et des logiciels de surveillance](#) (y compris des [logiciels espions](#)) qui facilitent l'interception indue de communications privées, la surveillance des médias sociaux et le suivi de la géolocalisation. L'utilisation des technologies de surveillance à des fins répressives a des répercussions négatives sur de nombreux droits, tels que le droit à la vie privée, la liberté d'expression, la liberté de réunion et le droit de ne pas être détenu arbitrairement. Les technologies de surveillance de plus en plus omniprésentes et invasives compliquent les efforts d'organisation des militants des droits de l'homme, car la surveillance injustifiée a un effet dissuasif sur la société civile. Toutes les entreprises de l'écosystème des technologies de surveillance – y compris [les fournisseurs de télécommunications](#), [de logiciels biométriques](#) et [de matériel informatique](#) – ont la [responsabilité](#) de limiter les atteintes aux droits de l'homme.

Traduire les droits en risques matériels :

## Vie privée

- 👉 **Kenya : [Le gouvernement suspend les activités de WorldCoin en raison de préoccupations liées à la confidentialité des données](#)**

Risques : **Juridique** **Opérationnel**

WorldCoin, un [crypto-projet créé par OpenAI](#), a vu ses activités suspendues au Kenya en raison de préoccupations concernant les risques liés aux données et à la vie privée. La surveillance exercée par le Kenya, ainsi que par [plusieurs autres pays](#) dont le Royaume-Uni, l'Argentine, le Portugal, l'Allemagne et la France, a entraîné un [ralentissement](#) de l'adoption de cette technologie.

- 👉 **L'autorité sud-africaine de régulation de l'information émet un avis d'exécution pour protéger la vie privée des consommateurs**

Risques : **Juridique** **Financier**

Au début de l'année 2024, l'autorité sud-africaine de régulation de l'information [a commencé à enquêter](#) sur les sociétés de marketing, les cabinets de conseil en technologie et les courtiers en données en vertu de la Loi sur la protection des informations personnelles (POPI Act), afin d'empêcher les entreprises de contacter les consommateurs sans leur consentement. Le 27 février 2024, l'autorité de régulation a émis son premier avis d'exécution, ordonnant au cabinet de conseil en technologie FR Ram Consulting de modifier ses pratiques dans un délai de 90 jours pour garantir l'obtention du consentement éclairé des utilisateurs ou de payer une amende pouvant aller jusqu'à 10 millions de ZAR.

➔ Kenya : L'autorité de régulation de la protection des données inflige des amendes à des entreprises pour violation de la confidentialité des données

Risques : **Juridique** **Financier**

Le Kenya est l'un des 35 pays africains dotés d'une législation sur la protection des données. En 2023, l'agence kényane de protection des données a infligé des amendes à trois entreprises, dont un fournisseur de crédit numérique impliqué dans des messages et des appels de menaces, une école qui affichait des photos d'enfants sans leur consentement et un restaurant qui affichait des photos de clients sans leur consentement, en raison de violations de la confidentialité des données.

➔ Kenya : La Cour autorise les abonnés de Safaricom à se joindre à une action en justice pour contester les règles de l'entreprise qui porteraient atteinte à la vie privée

Risques : **Juridique** **Réputation**

La Haute Cour du Kenya a autorisé des millions d'abonnés de Safaricom à engager une action collective contre l'entreprise de télécommunications au sujet d'une clause des règles d'enregistrement des cartes SIM. Cette clause, qui figure dans la déclaration de confidentialité des données, permet à Safaricom de collecter et de conserver les coordonnées bancaires des utilisateurs, y compris les informations relatives aux cartes de crédit ou de débit, ce qui a déclenché une action en justice de la part des abonnés, qui ont fait valoir que la position dominante de l'entreprise sur le marché kenyan de la téléphonie mobile ne laissait guère d'autre choix aux utilisateurs que d'accepter cette clause controversée.



# Violations des droits du travail

Les investissements des géants de la technologie en Afrique peuvent s'expliquer par un certain nombre de facteurs, notamment une [base croissante](#) de jeunes consommateurs, des coûts de main-d'œuvre moins élevés et des incitations gouvernementales à l'investissement direct étranger. La conduite irresponsable des entreprises face aux risques liés à [l'économie à la tâche \(gig economy\)](#), à [la formation de systèmes d'intelligence artificielle](#) et à d'autres types d'externalisation a entraîné un certain nombre de violations des droits du travail, telles que [la traite des êtres humains facilitée par la technologie](#), [le travail des enfants](#), [les salaires inéquitables](#) et [les mauvaises conditions de travail](#). De nombreuses entreprises de covoiturage et de livraison de nourriture [ne respectent pas les normes de base](#) en matière de protection des travailleurs, comme en témoignent le manque de clarté des contrats et le non-paiement des salaires. Des travailleurs des centres d'appel auraient été victimes d'un [démantèlement syndical](#) de la part de multinationales qui réduisent les efforts de syndicalisation en licenciant les travailleurs ou en les intimidant et en les corrompant pour qu'ils démissionnent. Les limites de la responsabilité, notamment en ce qui concerne la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement mondiale, sont mises à l'épreuve et potentiellement redéfinies.

Traduire les droits en risques matériels :

## Droits du travail

### 🕒 RDC : [Des géants de la technologie font l'objet de poursuites judiciaires concernant la mort d'enfants dans les mines de cobalt congolaises](#)

Risques : **Juridique** **Réputation**

Apple, Google, Alphabet, Microsoft, Dell et Tesla ont récemment été poursuivis par IRAdvocates, une ONG américaine qui a intenté une action collective fédérale au nom de 14 plaignants liés à des enfants affectés par l'exploitation minière du cobalt en RDC. Les plaignants allèguent des violations liées au travail forcé des enfants et demandent réparation pour enrichissement sans cause, supervision négligente et infliction intentionnelle de détresse émotionnelle. L'affaire a finalement été rejetée après une longue procédure judiciaire qui a duré plus de quatre ans.

### 🕒 Kenya : [Les batailles juridiques contre Meta unissent les modérateurs de contenu au-delà des frontières dans la lutte pour des conditions de travail équitables](#)

Risques : **Opérationnel** **Juridique** **Réputation**

En 2022, Daniel Motaung, un ancien modérateur de contenu d'Afrique du Sud, a intenté une action en justice contre Sama et Meta au Kenya. Il allègue [des conditions de travail déraisonnables, notamment des rémunérations irrégulières](#), une prise en charge insuffisante de la santé mentale, le démantèlement de syndicats et des violations de la vie privée et de la dignité des travailleurs. Sama [a nié](#) ces allégations, tandis que Meta a affirmé qu'elle n'était pas responsable des conditions de travail de M. Motaung [puisque'il n'était pas son employé](#). Le tribunal s'est déclaré compétent pour connaître de l'affaire. Dans une autre affaire, 43 modérateurs de contenu employés par les sous-traitants de Meta, Samasource Kenya EPZ et Majorel Kenya, ont poursuivi les trois entités pour licenciement abusif. La Haute Cour du Kenya [a rendu des ordonnances provisoires](#) obligeant les entreprises à fournir « *des soins médicaux, psychiatriques et psychologiques appropriés aux pétitionnaires et aux autres modérateurs de contenu de Facebook...* » L'affaire est toujours en cours et a incité les employés des géants des médias sociaux basés en Afrique à se syndiquer pour obtenir de meilleures conditions de travail. [La coalition des modérateurs de contenu de Meta, TikTok et YouTube au Kenya](#) en est un exemple remarquable.

# Discrimination

Pour le secteur technologique en particulier, la diversité dans les postes de direction et les postes techniques est essentielle pour garantir que les produits et les services sont utilisables dans nos sociétés diverses et en sont le reflet. [Les lacunes en matière de données](#) et [les préjugés](#) liés aux systèmes d'intelligence artificielle (IA) ont un impact sur les Africains, tant en ligne que hors ligne. Par exemple, des inexactitudes dans les systèmes de reconnaissance faciale ont conduit à des arrestations injustifiées de [femmes](#) et [d'hommes noirs](#). Des chatbots d'IA générative ont colporté [des informations médicales fausses ou trompeuses](#) sur les Noirs. L'augmentation des systèmes automatisés de reconnaissance du genre en Afrique alimente [les impacts discriminatoires](#) sur les femmes et les personnes non conformes au genre. Et, comme [l'explique Paradigm Initiative](#), « *les inégalités linguistiques risquent d'exclure certains membres de la société* ». Par exemple, les systèmes de détection des discours haineux alimentés par l'IA de Facebook ne fonctionnent qu'en [40 langues](#), alors que l'Afrique compte plus de 2 000 langues. Cela a un impact final et disproportionné sur les personnes parlant des langues minoritaires qui font également partie de groupes historiquement marginalisés, y compris la prolifération des discours haineux à l'encontre [des personnes LGBTQ](#) et [des femmes](#).

Traduire les droits en risques matériels :

## Non-discrimination

### 👉 Ghana : [Les employés de Twitter Afrique accusent Elon Musk de discrimination au sujet des conditions de départ](#)

Risques : **Juridique** **Réputation** **Financier**

X, anciennement connu sous le nom de Twitter, a [indemnisé les employés](#) congédiés de son siège africain au Ghana plus d'un an après leur licenciement, suite à des menaces de poursuites judiciaires pour non-paiement d'indemnités de licenciement. L'importante réduction mondiale des effectifs de l'entreprise, au cours de laquelle plus de 6 000 employés ont perdu leur emploi dans le cadre d'un processus lancé par le propriétaire Elon Musk, a suscité des critiques et des contestations juridiques dans le monde entier, notamment une action en justice en Californie pour non-tenu des promesses d'indemnités de licenciement.

### 👉 Facebook accusé de discrimination fondée sur le sexe après qu'une étude a révélé l'existence de préjugés dans l'algorithme publicitaire

Risques : **Opérationnel** **Réputation**

Un groupe d'ONG a déposé une plainte contre Meta aux Pays-Bas et en France après avoir mené des recherches sur les préjugés sexistes dans les algorithmes utilisés par Facebook pour recommander des offres d'emploi. Les ONG ont analysé la portée des offres d'emploi dans six pays, dont l'Afrique du Sud, et ont constaté que, dans les juridictions étudiées, « *90,9 % des annonces pour un mécanicien [étaient] vues par des hommes, tandis que 78,6 % des annonces pour des enseignants du préscolaire étaient vues par des femmes* ». Les organisations ont déposé des plaintes auprès du Défenseur des droits français et de l'Institut néerlandais des droits de l'homme afin d'ouvrir des enquêtes.

# Coupures d'Internet et censure

Selon [Business Insider Africa](#), en 2023, « l'Afrique subsaharienne a subi un préjudice financier de 1,74 milliard de dollars US pendant 30 785 heures d'interruption d'Internet, affectant 84,8 millions de personnes ». Les coupures d'Internet restreignent les [libertés numériques](#), notamment le droit d'accès à l'information, le droit de s'organiser en ligne et la liberté d'expression. Les entreprises technologiques devraient disposer de plans d'urgence sur la manière de répondre aux demandes des gouvernements de couper l'Internet, idéalement avant d'opérer sur des marchés qui ont des antécédents de coupures. Le Centre de Ressources a examiné les [responsabilités des entreprises de télécommunications en matière de droits de l'homme dans le cadre des coupures d'Internet en Afrique](#) et a formulé des recommandations à l'intention des entreprises, notamment une communication ouverte et transparente avec les utilisateurs avant et après les coupures d'Internet.

Traduire les droits en risques matériels :

## Access to information & consumer rights

### 👉 [Soudan : Après six jours de coupure des communications, l'accès à l'Internet « revient progressivement » dans un contexte de guerre dévastatrice](#)

Risques : **Opérationnel** **Réputation**

Le gouvernement soudanais a l'habitude de recourir à la [coupure d'Internet](#) en réponse aux manifestations et aux critiques depuis 2019, année où l'interruption des services a duré 37 jours et où plus d'une centaine de manifestants auraient été tués. En 2019, le [tribunal a ordonné à MTN, Zain et Sudani](#) de rétablir les services Internet après qu'une action en justice a été intentée pour s'opposer à la coupure.

### 👉 [Les interdictions de TikTok dans plusieurs pays africains jugées « antidémocratiques »](#)

Risques : **Opérationnel**

La Somalie et le Sénégal ont interdit TikTok en août 2023 en invoquant des problèmes de droits de l'homme, mais les militants affirment que ces interdictions sont motivées par des considérations politiques et visent en fin de compte à réduire les critiques à l'égard du gouvernement. Selon Rest of World, « *Au Sénégal, le gouvernement a bloqué plusieurs applications de médias sociaux populaires comme Facebook, Instagram, Telegram, WhatsApp et YouTube au début du mois de juin, dans un contexte de manifestations nationales après la [condamnation](#) du chef de l'opposition Ousmane Sonko. Une augmentation ultérieure du nombre de vidéos critiquant le gouvernement sur TikTok a conduit au blocage de l'application le 2 août.* »

### 👉 [Afrique du Sud : L'organisme de régulation inflige une amende à Vodacom pour violation des droits des consommateurs](#)

Risques : **Juridique** **Financier**

Le National Consumer Tribunal d'Afrique du Sud a infligé à Vodacom une amende d'un million de ZAR pour avoir exigé un paiement de 75 % de la part des clients qui résiliaient leur contrat à durée déterminée de manière anticipée, estimant qu'il s'agissait d'une violation des droits des consommateurs. Le Commissaire national à la consommation considère cette décision comme une victoire cruciale contre les pratiques peu scrupuleuses dans le secteur des télécommunications.

## Exacerbation des conflits

Depuis un certain temps, les gros titres révèlent que les entreprises technologiques qui s'approvisionnent en coltan, étain, tungstène et autres minéraux [sans faire preuve d'une diligence suffisante](#) financent des activités minières illégales qui soutiennent directement ou indirectement des groupes armés dans des régions touchées par des conflits. Plus récemment, des enquêtes ont démontré l'impact des politiques et des pratiques des plateformes de médias sociaux dans [l'exacerbation des conflits](#), car elles ne parviennent pas à empêcher l'incitation à la violence. Les plateformes en ligne ont été utilisées pour propager la haine et la désinformation qui aggravent les tensions et contribuent à la polarisation des communautés. Par exemple, face à la montée de la violence et de la xénophobie en Afrique du Sud, Global Witness et le Centre de ressources juridiques [ont collaboré à une enquête](#) visant à évaluer l'efficacité de Facebook, TikTok et YouTube dans la détection et la suppression des discours haineux à l'encontre des réfugiés et des migrants. Cette enquête consistait à présenter des exemples réels de discours haineux sous forme de publicités programmées ; les trois plateformes ont approuvé chaque publicité, à l'exception d'une qui a été rejetée par Facebook en anglais et en afrikaans, mais acceptée en xhosa et en zoulou. Ces types de lacunes permettent largement à la haine et à la violence de prospérer.

Traduire les droits en risques matériels :

### Sécurité des personnes et droit à la vie

🕒 Kenya : [Des groupes de défense des droits éthiopiens et kenyans poursuivent Meta pour des messages incitant à la violence dans la guerre du Tigré](#)

Risques : **Juridique** **Réputation** **Financier**

Meta a été poursuivie au Kenya par des victimes de violences ethniques en Éthiopie au motif qu'elle n'aurait pas procédé à une modération adéquate du contenu sur la plateforme et qu'elle aurait entretenu la violence et les discours haineux pendant la guerre du Tigré, au cours de laquelle plus de 500 000 Éthiopiens auraient trouvé la mort. Deux chercheurs éthiopiens ont affirmé que leur père avait été tué pendant le conflit du Tigré à cause de posts haineux à son encontre sur Facebook. Ils demandent la création d'un fonds de 1,6 milliard de dollars US pour les victimes.